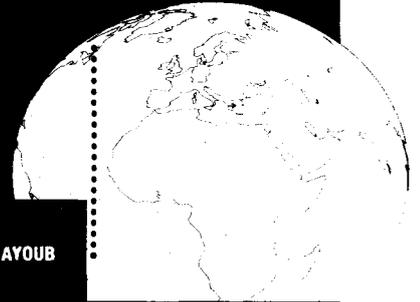


## Qu'est-ce que la mondialisation?



ANTOINE AYOUB

*Il peut paraître superflu de poser une telle question, tellement le mot mondialisation est, aujourd'hui, sur toutes les lèvres. Rares sont les discours, même ceux qui semblent les plus éloignés de l'économie et des finances, qui ne trouvent pas l'occasion de l'incorporer, soit comme objectif à atteindre, soit comme menace à repousser. Ce mot est devenu, en quelque sorte, un slogan; et comme tout slogan, il sert souvent à véhiculer des certitudes bien plus qu'à soulever des questions.*



Professeur au  
département  
d'économie de  
l'Université Laval,  
Québec  
Fondateur du Groupe  
de recherche en  
économie de l'énergie,  
de l'environnement  
et des ressources  
naturelles (GREEN)

**P**ourtant, ces questions existent, et sont même multiples, complexes et enchevêtrées. Je ne ferai ici qu'en évoquer quelques-unes dans le but de situer, dans son contexte théorique et historique, le thème général de ce numéro spécial de L.E.F.

### La mondialisation: une vieille histoire

La première observation que l'on peut faire, contrairement à ce que l'on croit souvent, est que la mondialisation est loin d'être une nouveauté ou un phénomène inédit. Sur le plan des concepts, d'abord, la mondialisation n'est au fond qu'une nouvelle appellation d'un vieux concept qui est tout simplement le « libre-échange ». Si l'on veut être encore plus précis, on peut dire que la mondialisation est la conséquence du libre-échange. Ce dernier concept, comme on sait, fut magistralement et presque définitivement établi (avec sa définition et ses conditions) par les pères fondateurs

\* La rédaction de ce texte est faite à partir des résultats d'un projet de recherche conduit par l'auteur dans le cadre du programme du Réseau francophone international sur « Mondialisation, Énergie, Environnement ». Ce réseau est dirigé par le GREEN (Québec) et le CREDEFN (Montpellier) avec le soutien de l'IEPF (Québec) et la Direction générale de la coopération du ministère des Affaires étrangères (Paris).

du Fleuve Senegal (Unité)  
09731  
Centre Régional de l'Énergie  
Saint-Louis

de l'économie politique (Smith, Ricardo, Say, Mill, etc.) dès la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le libre-échange est généralement défini comme le « processus de propagation de la libre circulation des biens, des services, des capitaux, des hommes et des idées entre tous les pays, en faisant abstraction des frontières politiques qui les séparent » (A. Ayoub, 1998). Une telle définition, on le constate sans peine, va comme un gant à la mondialisation, d'autant plus que cette dernière, comme le libre-échange, exige deux conditions pour se mettre en œuvre et se réaliser. La première est l'abolition progressive des barrières douanières et réglementaires entre les pays, et la deuxième, l'établissement ou le renforcement de la concurrence la plus libre et la plus loyale possible, à l'intérieur de chaque économie et entre les différentes économies.

À partir de cette définition et de ces deux conditions, on peut donc dire que la mondialisation exige, comme préalable, l'instauration d'une « économie de marché », caractérisée par a) la reconnaissance juridique et la défense de la propriété privée, b) la liberté d'entreprendre et de contracter et c) l'existence d'un marché de libre concurrence. Ce sont là, à l'évidence, les caractéristiques principales qui définissent le système capitaliste lui-même. Par conséquent, au-delà des complications verbales inutiles de la nouvelle sémantique, on voit clairement que la mondialisation (ou libre-échange) fait partie intégrante du système capitaliste (ou économie de marché) et n'est, en fin de compte, que l'extension de ce système de l'échelle nationale, à l'échelle mondiale.

Quelles sont les conséquences attendues de cette libéralisation des échanges? La principale, sur le plan économique, car il y en a d'autres sur les plans politique, culturel, etc. est la diminution des prix des biens et services, par rapport à leur niveau

d'avant la libéralisation, sans pour autant diminuer ou altérer leur qualité. Au cas où une telle conséquence serait avérée, tous les consommateurs de tous les pays doivent, en principe, y trouver leur compte, et cela pour une raison fort simple: tout consommateur préfère, sans doute, payer moins que plus, pour obtenir le même bien ou service. Cette diminution des prix est considérée, par ailleurs, comme la principale condition à l'accroissement du bien-être de tous les participants à l'échange.

Il va sans dire que jusqu'ici, toute cette mise en situation n'est au fond qu'une présentation simplifiée et résumée de la fameuse théorie des avantages comparatifs et de la division internationale du travail, qui a rendu le nom de David Ricardo célèbre à jamais. Plus important peut-être est de souligner que cette théorie constitue, aujourd'hui encore, le fondement et la justification même de ce que l'on appelle la mondialisation.

Si les bases théoriques de la mondialisation plongent leurs racines, comme nous venons de le constater, dans l'économie politique telle que conçue par les premiers classiques, est-ce que le phénomène de la mondialisation lui-même, en tant que réalité concrète, est un phénomène vraiment inédit, jamais rencontré dans l'histoire et propre seulement aux économies d'aujourd'hui? Est-ce que la mondialisation, autrement dit, est née vraiment suite à l'« option libérale » de Madame Margaret Thatcher et du Président Reagan dans les années 80?

La réponse que donnent les recherches actuelles, empiriques et historiques, à cette question, ne semble pas faire de doute. Entre le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et le début de la première grande guerre en 1914, le monde avait connu un degré d'ouverture, de libre-échange ou de mondialisation, comme on voudra, comparable sinon supérieur à celui que nous connaissons aujourd'hui,

surtout sur les trois plans des flux financiers, du commerce international et des mouvements migratoires.

J. Tobin (1999) va jusqu'à considérer que le degré de libéralisation du marché financier n'est toujours pas revenu à son niveau de 1914 et que le transfert d'épargne des pays développés vers les pays en développement est, proportionnellement, plus faible aujourd'hui qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Jeffrey G. Williamson (1997) constate, de son côté, beaucoup de similitudes entre ces deux périodes et conclut que la période actuelle est essentiellement la « reprise » d'un processus de mondialisation amorcé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et interrompu par les deux guerres mondiales suivies par la guerre froide.

Il ne fait aucun doute, par ailleurs, que le rythme rapide du progrès technologique aujourd'hui ainsi que l'émergence et le développement de la nouvelle économie du savoir et de l'information donnent une accélération évidente au mouvement de libéralisation des marchés. Mais, il n'en demeure pas moins vrai que, malgré cette nouvelle donne, le phénomène de la mondialisation, comme nous venons de le voir, est loin d'être un phénomène nouveau et inédit.

Deux conclusions d'étape peuvent, à cet égard, être soulignées. La première est que la mondialisation est un phénomène dont l'origine remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'aucuns vont même jusqu'à croire que cette origine remonte jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Ces auteurs, combinant la thèse de F. Braudel sur « l'économie-monde » avec l'analyse marxiste sur l'évolution du capitalisme, ne voient dans la mondialisation d'aujourd'hui qu'un autre « cycle systémique d'accumulation du capital » qui ne pourra se conclure, selon eux, que par une crise majeure (voir Smith et al., 1999). Mais, à l'opposé de cette thèse « apocalyptique », d'autres auteurs trouvent, à l'inverse, le

terme même de mondialisation nettement exagéré et prématuré par rapport aux réalités économiques d'aujourd'hui. Ils trouvent même préférable de parler, plutôt, d'intégration économique internationale en se contentant de voir dans la mondialisation un idéal à atteindre beaucoup plus qu'un phénomène déjà existant (D. Rodrik, 2000).

La deuxième conclusion, beaucoup plus importante pour nous que la première, est que le processus de la mondialisation, nonobstant la date de ses origines et les différentes sortes de « destins » qu'on lui promet, est loin d'être un processus déterministe, linéaire et sans possibilité de recul. Autrement dit, la mondialisation est, certes, une vieille histoire, mais elle n'est pas du tout « la fin de l'histoire ». Bien au contraire, ce phénomène demeure toujours entouré d'incertitudes et de risques de rupture qui peuvent le faire dévier de sa trajectoire et même le stopper dans son élan. Il est, par conséquent, beaucoup plus important de se pencher sur l'examen de ces points de rupture possibles que de se livrer à des exercices grandioses de prospectives dont l'histoire nous a appris à nous méfier. Deux risques potentiels me paraissent, à cet égard, importants à examiner : d'abord, le problème de l'écart de revenu entre le Nord et le Sud et ensuite, le problème du déficit démocratique. Je dirai quelques mots sur chacun de ces deux problèmes.

### Écart de revenu entre le Nord et le Sud

Deux caractéristiques doivent définir, selon nous, le développement de l'économie mondiale. D'abord, l'augmentation soutenue et à moindre coût de la production totale, année après année : c'est l'aspect optimum de la production qui résulte d'une affectation efficace des ressources. Ensuite, la réduction

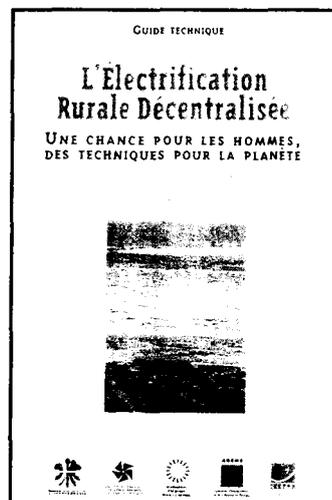
## GUIDE TECHNIQUE

« L'électrification rurale décentralisée, une chance pour les hommes, des techniques pour la planète ».

Placé sous la direction de Christophe de Gouvello et Yves Maigne cet ouvrage publié en décembre 2000 aux Éditions Systèmes solaires est le fruit d'une étroite collaboration entre l'IEPF, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le CIRED (Centre international de recherche sur l'environnement et le développement durable) et la FONDEM (Fondation Énergies pour le monde).

Destiné aux acteurs des pays du Sud, aux institutionnels qui pilotent des programmes de développement durable, aux compagnies d'électricité soucieuses de répondre à la demande croissante du monde rural en énergie, aux bureaux d'étude, et aux instances de coopération, cet ouvrage s'adresse aussi à tous ceux qui, dans la sphère économique, approchent la réalité du développement durable.

Site Internet à consulter :  
[www.systemes-solaires.com](http://www.systemes-solaires.com)



de l'écart qui existe dans le niveau de vie moyen entre les pays qui concourent à la réalisation de cette production : c'est l'aspect répartition du revenu (A. Ayoub, 1996).

Si cette définition est acceptée, il s'ensuit que le développement économique, tout en impliquant nécessairement la notion de l'optimum, dépasse le cadre strict de la production. Les deux caractéristiques (production et répartition) doivent, nous semble-t-il, être considérées conjointement et simultanément pour que l'idée du développement économique conserve un sens. Donc, le point central à souligner est que l'augmentation de la production mondiale totale ne peut être, en elle-même, synonyme de développement, sauf si elle induit, automatiquement ou par des interventions volontaristes, la réduction de l'écart entre les pays.

C'est à partir de ces considérations que l'on peut maintenant poser la question qui est au cœur du débat

aujourd'hui : est-ce que la mondialisation entraîne une convergence dans le niveau de vie moyen entre les pays ou provoque-t-elle plutôt un écart grandissant, donc une divergence ?

Le PNUD (1998) estime que l'écart entre les pays riches et les pays pauvres s'est considérablement creusé depuis quarante ans. En 1960, 20 % de la population la plus riche vivant dans les pays développés avait un revenu 35 fois supérieur aux 20 % des plus pauvres vivant dans les pays en développement ; en 1995, le même écart s'est élevé à 82 fois. On note, par ailleurs, toujours d'après le PNUD, que la fortune personnelle des 225 individus les plus riches de la planète était équivalente, en 1997, au revenu annuel de 47 % de la population mondiale, soit 2,5 milliards de personnes. L'actif des trois personnes les plus riches de la planète dépasserait, paraît-il, le PIB cumulé de 48 états les plus pauvres.

Si l'on dépasse maintenant ces révélations « sensationnelles » et que l'on s'attache à examiner les tendances lourdes et à long terme, on ne peut s'empêcher de faire référence aux travaux statistiques exemplaires de A. Madison (1995). Ce grand chercheur est le responsable de la plus importante et de la plus complète étude statistique, à notre connaissance, sur le développement économique à long terme. En examinant et en homogénéisant les statistiques de 56 pays entre 1820 et 1992 (à ces deux époques, ces pays représentaient respectivement 93 et 87 % de la population mondiale), Madison arrive à la conclusion que la tendance lourde qui se dégage est l'augmentation des disparités, donc de la divergence entre les pays, sauf pour l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest et l'Asie de l'Est et du Sud-Est, où Madison note une certaine convergence à partir de 1950.

L. Pritchett (1997) de la Banque mondiale arrive, de son côté, avec une méthodologie et des hypothèses différentes, à des résultats

comparables à ceux de Madison, sinon encore plus pessimistes. Pour lui, la divergence dans les niveaux de vie et de productivité entre le Nord et le Sud continue d'être la caractéristique dominante de l'économie moderne.

Face à ces auteurs, il en existe, bien sûr, d'autres qui sont plutôt d'avis que le libre-échange (la mondialisation) finira par réduire, à plus ou moins long terme, l'écart entre pays pauvres et pays riches. Jones (1998), par exemple, défend la thèse de la convergence en essayant de prouver statistiquement qu'il y a eu amélioration dans la répartition mondiale des revenus entre 1960 et 1988. Sans trop s'avancer sur le terrain des effets provoqués par la mondialisation, il suggère tout de même que l'expérience des 30 dernières années (surtout la Chine et l'Asie du Sud-Est) autorise un certain optimisme pour le futur. Williamson (1997), déjà cité, n'hésite pas à affirmer, quant à lui, qu'il existe une corrélation positive entre la mondialisation et la convergence. La thèse de

Williamson repose sur l'analyse qu'il fait de la période 1870-1913, qu'il compare ensuite à la période actuelle. Il estime ainsi qu'une convergence dans les prix relatifs des facteurs de production est survenue lors de la première période entraînant une hausse de l'inégalité dans les pays riches et une baisse dans les pays pauvres, conformément à la théorie classique du commerce international. Selon lui, la divergence commençait au moment où s'éclipsait le libre-échange entre 1913 et 1950.

Entre ces deux positions, le rapport de l'UNCTAD (1996) adopte, pour sa part, une position intermédiaire. Les auteurs de ce rapport admettent d'abord le fait que certains pays, caractérisés par des conditions initiales peu propices pour tirer avantage de la mondialisation, risquent de se voir marginalisés. Mais ils estiment tout de même que la somme des bénéfices de la mondialisation, pour l'ensemble des pays du Sud, sera supérieure à la somme des coûts. Ils soulignent cependant que

## NOUVELLE PUBLICATION

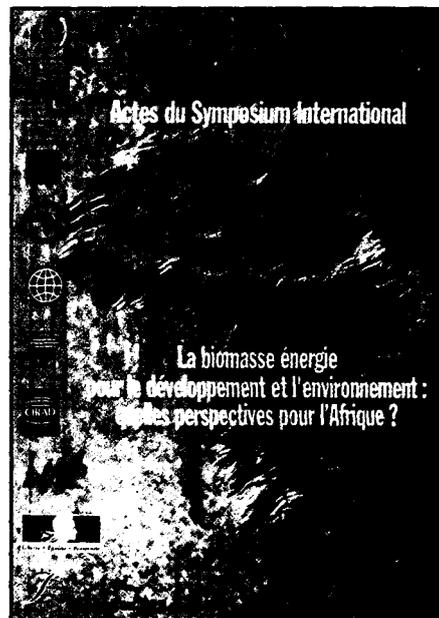
### La biomasse énergie : Actes du Symposium international

Les Actes du symposium *La biomasse énergie pour le développement et l'environnement : quelles perspectives pour l'Afrique ?* viennent d'être publiés. Ce symposium international, organisé par l'IEPF, la BAD, la Banque Mondiale, le CIRAD, l'Ademe, l'ACDI, la région Wallone, le ministère français des Affaires étrangères et la CIABE, s'est tenu à Abidjan du 29 novembre au 2 décembre 1999.

Cet événement a réuni 250 personnes et intervenants issus du secteur privé et public (techniciens, ingénieurs, cadres dirigeants, etc.) représentant une trentaine de pays, essentiellement d'Afrique, et d'organismes régionaux et internationaux de développement.

Les Actes contiennent les textes des présentations faites durant le symposium, la synthèse et les recommandations qui en sont issues.

Pour des renseignements additionnels, communiquer avec [b.benabdallah@iepf.org](mailto:b.benabdallah@iepf.org).



ces bénéfiques seront quand même *inégalement distribués* entre les pays en développement, ainsi qu'à l'intérieur même de chacun de ces pays.

Que conclure de ce rapide tour d'horizon? Essentiellement deux observations qui permettraient peut-être de clarifier un peu plus le débat:

En premier lieu, il faut bien admettre que même si le libre-échange améliore, en principe, la situation économique de tous les pays participant à l'échange (ou, à tout le moins, ne détériore la situation d'aucun d'entre eux), cela ne veut aucunement dire que cette amélioration sera, automatiquement et nécessairement, également répartie entre eux. C'est dans ce sens qu'un des grands théoriciens modernes, K. Arrow (1975), avait écrit il y a longtemps déjà: « qu'une allocation des ressources pourrait s'avérer efficace au sens parétien (optimum de Pareto) et néanmoins procurer la fortune aux uns et aux autres, la misère ». D'une manière encore plus directe, on peut dire que même si l'économie de marché (le capitalisme) s'avère jusqu'ici le système le plus efficace pour faire augmenter la production, il faut bien admettre en même temps que ce système, laissé à lui-même, produit aussi des inégalités dans la répartition du revenu.

En deuxième lieu, cette inégalité dans la répartition ne veut aucunement dire que la situation économique de chaque pays participant à l'échange libre ne s'améliore pas, *par rapport à sa propre situation passée*. Elle veut dire seulement que la comparaison de cette amélioration avec celle des autres pays peut s'avérer être à son désavantage.

Si, d'une part, on accepte la définition du développement à deux objectifs (production et répartition) que nous avons proposée plus haut, et si, d'autre part, on considère que l'économie de marché est incapable de résoudre, seule, le problème de

l'inégalité, nous nous trouvons alors devant un risque potentiel de rupture de l'ensemble du système.

Comment résoudre cette équation difficile entre production et répartition? Comment arriver à un *modus vivendi* entre les deux? Comment éviter deux situations également dangereuses? L'une, l'égalisation des revenus, risque de faire diminuer la liberté d'entreprendre en entraînant par le fait même la diminution de la production, l'autre, l'aggravation de l'écart dans la répartition des revenus, risque de mettre en danger la stabilité même du processus de développement.

### Démocratie et déficit démocratique

Il ne fait aucun doute que les pays aujourd'hui développés, essentiellement en Europe et en Amérique du Nord, ont fait face à ce problème tout au long des deux derniers siècles de leur histoire. La solution qu'ils ont trouvée est de combiner sous le terme « libéralisme » et selon des modalités propres à chaque pays, capitalisme et démocratie. La démocratie, malgré les critiques que l'on peut avoir à son endroit, s'est avérée être dans les faits l'institution politique qui, sans détraquer les ressorts de l'économie du marché, arrive quand même à corriger ses déviations possibles (concentration, monopole, etc.) ainsi que leurs conséquences sur le plan de la répartition des revenus. La réglementation des marchés, les lois antitrust, la fiscalité progressive et redistributive, l'intervention sélective de l'État, etc., tout cet ensemble de politiques qui dessinent le profil du capitalisme réel (et non théorique) découle, en fin d'analyse, de l'existence et du fonctionnement du système démocratique.

On peut bien sûr trouver à redire sur tel ou tel aspect de la démocratie (tyrannie de la majorité, influence de groupes de pression,

etc.), il n'en demeure pas moins que le fonctionnement de cette institution a permis de trouver, à chaque époque, les solutions les plus tolérables à l'équation production-répartition et plus généralement, à l'équation liberté-égalité. Ces solutions sont, d'autre part, évolutives, dans le sens que le degré de tolérance de la population à l'inégalité (ou au déclin de la croissance économique) dépend, en dernier ressort, du vote de la majorité et que cette majorité, à son tour, peut changer avec le changement de circonstances et de situations. Donc, le message essentiel du système démocratique n'est pas de nier l'existence de conflits dans les sociétés, mais c'est de croire que ces conflits peuvent et doivent se résoudre par un changement pacifique du gouvernement en place et non par une guerre civile, une révolution ou un coup d'État, etc. Dans ce sens, la démocratie semble avoir présenté historiquement une « soupape de sécurité » contre les risques potentiels d'explosions du système capitaliste, en dépit des contradictions possibles que l'on peut déceler entre capitalisme et démocratie sur le plan théorique. En revanche, et *a contrario*, l'absence d'une telle « soupape de sécurité » dans le système du « socialisme soviétique » explique, dans une large mesure, la raison de sa disparition au moment où le capitalisme perdure et prend même de l'expansion.

À la lumière de ce qui précède, et qui est malheureusement très liminaire par rapport à un sujet autrement plus complexe, il est maintenant possible de soulever la question du déficit démocratique dont on parle si souvent ces derniers temps.

On s'entend, généralement, pour dire que le déficit démocratique, c'est l'éloignement du citoyen-électeur-consommateur des centres du pouvoir politique et économique. Admettons, pour les besoins de la

discussion, que cette définition soit la bonne. On doit alors faire immédiatement la distinction entre le déficit démocratique sur le plan national et le déficit démocratique sur le plan des relations internationales entre les États, ainsi d'ailleurs qu'à l'intérieur des organismes économiques multilatéraux (FMI, OMC, Banque mondiale, etc.). En faisant cette distinction, on ne peut manquer d'observer que les effets de la mondialisation sur chacune de ces deux sortes de déficit sont loin d'être nécessairement les mêmes.

Sur le plan national, et dans le cas des pays en développement en particulier, le déficit démocratique existait souvent bien avant la période récente de la mondialisation. Dans la majorité des cas, il s'est même aggravé avec l'indépendance de ces pays. Les raisons de cette situation sont, certes, multiples et diverses, mais le constat général aujourd'hui est le refus des détenteurs du pouvoir politique d'appliquer chez eux les principes de base de la démocratie, tout en acceptant de s'ouvrir sur l'économie de marché. L'exemple le plus typique et le plus important de ce « libéralisme sélectif » est, sans conteste, la Chine, sans parler d'autres pays dans le monde où la situation est plus ou moins similaire. Il est tout à fait clair que, dans tous ces cas, le déficit démocratique national ne peut guère être attribué à la mondialisation. Bien au contraire, on peut même suggérer que la mondialisation peut même, à la longue, contribuer à introduire dans ces pays les principes de base de la démocratie (État de droit, élection libre, alternance au pouvoir, etc.). Avec l'expansion vertigineuse des moyens de communication et d'information, une telle perspective ne me semble pas être nécessairement et seulement une vue de l'esprit.

La situation est tout autre quand il s'agit des relations entre États ou quand il s'agit du fonctionnement des organismes internationaux. Sur

ce plan, le déficit démocratique est, en effet, une des conséquences de la mondialisation des échanges. Deux facteurs sont à la base de ce déficit : l'un est le recul (que d'aucuns, d'ailleurs, contestent) de la dimension et du poids de l'État national dans l'économie et l'autre est la montée en puissance des firmes multinationales et des centres de décisions financières. La combinaison de ces deux facteurs avec l'émergence de problèmes, par définition transnationaux (comme l'environnement, les communications, l'information, etc.), conduit à se demander si le concept même de l'État-nation n'a pas fait son temps et s'il n'y a pas lieu de réfléchir à un nouveau système post-westphalien qui viendrait régir les nouvelles relations internationales.

En attendant, il existe manifestement comme un découplage important, entre des marchés économiques de plus en plus soumis à des centres transnationaux et un pouvoir de réglementation et de contrôle qui se trouve confiné à l'espace national. Ce pouvoir limité est même battu en brèche par la concurrence que se livrent les pays pour attirer chez eux les capitaux, les investisseurs et les innovations technologiques en acceptant, souvent, de faire les concessions nécessaires sur les conditions de travail, les normes de l'environnement, la fiscalité des entreprises, etc. Il est vrai que, dans ces conditions, le déficit démocratique que nous avons défini plus haut exprime parfaitement le peu d'influence que le citoyen-consommateur possède face à des décideurs très éloignés de lui et très puissants.

Le point positif, peut-être, dans une telle situation est le renforcement, avec le temps, du sentiment d'interdépendance entre les pays, tant du Nord que du Sud. Ce sentiment, il faut l'espérer, peut être, à la base de l'établissement par la négociation d'un certain nombre de règles de

justice distributive à l'échelle mondiale. La solution n'est certes pas facile, mais elle n'est pas impossible non plus. ✨

#### Bibliographie :

- ARROW, K. (1975), « Connaissance limitée et analyse économique », *Économie appliquée*, vol. 28, n° 4, pp. 675-691.
- AYOUB, Antoine (1998) « La libéralisation des marchés de l'énergie : utopie, théories et pragmatisme », *Revue de l'énergie*, n° 499, pp. 477-483.
- AYOUB, Antoine (1996), *Le pétrole : économie et politique*, Economica, Paris, 396 pages.
- JONES, Charles (1997), « On the Evolution of the World Income Distribution », *The Journal of Economic Perspective*, vol. 11, n° 3, pp. 19-36.
- MADISON, Angus (1995), *L'économie mondiale 1820-1992*, Centre de développement de l'OCDE, Paris, 274 pages.
- PNUD (1998), *Human Development Report 1998*, New-York - Oxford
- PRITCHETT, Lant (1997), « Divergence, big time », *Journal of Economic Perspective*, vol. 11, n° 3, pp. 3-17.
- RODRIK, Danis (2000), « How far will International Economic Integration go? », *Journal of Economic Perspective*, vol. 13, n° 1, pp. 177-186.
- SMITH, David and al. (eds.) (1999), *States and Sovereignty in the Global Economy*, Routledge, Londres et New York.
- TOBIN, James (1999), « Financial Globalization », *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 143, n° 2, pp. 161-167.
- UNCTAD (1996), *Globalization and Liberalization : effects on International Economic Relations on Poverty*, Geneva, U.N.
- WILLIAMSON, Jeffrey G. (1997), « Globalization and Inequality, past and present », *World Bank Research Observer*, vol. 12, n° 2, pp. 117-135.